



CARTE DES MARQUES DE DESTINATION*
17 mai 2022

Marc Thébault pour L'Observatoire socialmedia des territoires,
avec l'appui de Vincent Gollain et de la Chaire ANMT

* : démarches collectives avec pour mission unique la promotion touristique.
Ne figurent pas sur cette carte les marques « d'attractivité », à vocation économique et/ou résidentielle, plus éventuellement un volet « tourisme ».